



ATTAQUE N° 02

La transformation des ÉPIC en SA: « la privatisation de la SNCF en marche !!! »

Les recommandations 14 (pour SNCF Réseau) et 40 (pour SNCF Mobilités) du Rapport Spinetta préconisent de transformer les ÉPIC en « Sociétés Nationales à capitaux publics ». Que signifie ce Statut ? Une Société Nationale est juridiquement une Société Anonyme dont l'Etat est le seul actionnaire. Cependant cela n'apporte aucune garantie sur l'avenir et sur le caractère public de l'entreprise.

Le rapport est très clair sur les motivations qui conduisent à adopter le statut de Société Anonyme.

- Pour SNCF Réseau, le prétexte évoqué est d'empêcher l'entreprise de reconstituer une dette insoutenable !
- Pour SNCF Mobilités, le prétexte est d'éviter de fausser la concurrence !

Dans les deux cas il s'agit de retirer la garantie de l'Etat qui permet d'emprunter à des taux plus favorables. Retirer la garantie de l'Etat est une formulation suffisamment claire : le futur Statut ne garantit plus rien.

Sur ce sujet l'exemple de France Telecom/Orange est éclairant. D'autant qu'en juin 2009 déjà Guillaume PÉPY déclarait « l'exemple à suivre c'est celui de France Telecom avec Orange »



L'exemple de France Telecom.

Si on en croit les dirigeants de l'Entreprise, l'État possédant 100% des parts suffit à conserver le caractère public de l'Entreprise. Comment les choses se sont-elles déroulées pour France Telecom ? La loi du 26 juillet 1996 privatise France Telecom. L'Art. 1er stipule « l'État détient directement plus de la moitié du capital social ».

Après une première ouverture en bourse en octobre 97, la part de l'État est aujourd'hui de 23%.



On le voit bien, les promesses n'engagent que ceux qui y croient. Dans cette entreprise aussi, les recrutements n'ont plus eu lieu selon l'ancien Statut (fonctionnaire d'Etat) mais sous contrat de droit privé. Quelle a été l'évolution des effectifs ? A chaque étape de l'évolution de France Telecom (FT) vers la privatisation a correspondu une étape de remise en cause du statut de fonctionnaire. Cela tant par la diminution (jusqu'à extinction) du nombre de fonctionnaires que de leurs droits.

Concernant le nombre, en 1990 quand la loi scinde les PTT en deux et crée deux établissements à caractère commercial, il y avait à FT environ 160.000 employés, quasiment tous fonctionnaires. Les derniers fonctionnaires recrutés l'ont été en 1997.

Aujourd'hui, la somme des fonctionnaires et contractuels de droit privé représentent moins de 83.000 « équivalent temps plein » (ETP) ; les fonctionnaires y étant minoritaires. A quoi il faut ajouter les milliers de sous-traitants, à hauteur de 25% de l'activité. Sans recrutement, l'effectif chuterait à 66.000 ETP en 2019.

Si aujourd'hui les fonctionnaires de France Telecom conservent encore leur régime de retraite et la garantie de leur emploi, c'est que ce sont des fonctionnaires d'Etat, ce qui est bien plus compliqué à traiter que des cheminots qui sont déjà des salariés de droit privé. En retirant la garantie de l'Etat à SNCF Mobilités et SNCF Réseau, c'est la garantie d'emploi des cheminots qui disparaît.

Une course à la rentabilité catastrophique pour les cheminots et le service public.

Le but de la transformation en Société Anonyme est de contraindre à la rentabilité du chemin de fer. Or on connaît les conséquences de ce genre de démarche. Dans le meilleur des cas, le chemin de fer deviendra un transport de luxe avec une baisse des trafics et une hausse des tarifs. L'exemple anglais est à ce titre

édifiant : là où un français dépense 2% de ses revenus pour ses trajets domicile-travail en train, un anglais dépense lui 14%, soit 7 fois plus.

La rentabilité est également le motif qui conduit à fermer les lignes non rentables. C'est la mission d'aménagement du territoire qui est supprimée, c'est la fin du service public.



La transformation en Sociétés anonymes, c'est la fin de la garantie par l'État, c'est en soi une privatisation. Au contraire de cela, FO revendique encore la renationalisation de la SNCF, le retour au monopole d'État, seule revendication à même de garantir l'avenir du service public !



**GRÈVE ET MANIFESTATION
LE 22 MARS PROCHAIN !**



**ENTRONS EN RÉSISTANCE !
UNITÉ SYNDICALE !
UNITÉ DES CHEMINOTS !**

**Cheminots
FO**